

Réduire les émissions de CO₂ des trajets domicile-travail : des marges de progrès importantes

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, le Grenelle de l'environnement vise à réduire de 11 % le CO₂ émis par les transports d'ici 2020. Les trajets quotidiens, liés au travail et aux études, sont un terrain d'action privilégié pour développer des pratiques de mobilité durable. En Paca, les marges de progrès sont importantes.

Les trajets des actifs et étudiants concernent 2 millions de personnes dans la région. Ils correspondent à 8,7 milliards de km parcourus chaque année (soit 33,6 millions de km par jour), nécessitent 470 millions de litres de carburant et sont responsables de l'émission de 1,1 million de tonnes de CO₂ par an. Pour se rendre sur leur lieu de travail, actifs et étudiants émettent ainsi, en moyenne, 129 grammes de CO₂ par km et par personne. Sur ce critère d'efficacité carbone, la région ne se place qu'au 15^e rang des régions françaises. Pourtant, la forte urbanisation de Paca devrait faciliter le recours aux transports en commun moins émissifs.

Deux raisons principales expliquent ce taux d'émission élevé : d'une part, un faible usage des transports collectifs, notamment dans les villes et sur les longs trajets, et, en contrepartie une utilisation plus fréquente de l'automobile ; d'autre part, un parc automobile plus émissif car relativement ancien et comportant davantage de moteurs à essence et de grosses cylindrées.

Les trajets de moyenne distance, c'est-à-dire entre 5 et 35 km, sont les principaux contributeurs aux émissions de CO₂ (53 %). La liaison entre Marseille et Aix-en-Provence est, sans surprise, la plus émettrice. Dans les villes, la proximité des emplois ainsi que l'offre de transports collectifs devraient fortement limiter l'usage de la voiture. Pourtant, la région se démarque par l'importance de l'utilisation de véhicules personnels motorisés en ville : dans Marseille, plus d'un actif sur deux privilégie la voiture et la moto (56 % à Toulon et 48 % à Nice). À Lyon ou Bordeaux, ils ne sont qu'un sur trois. Par ailleurs, le processus d'étalement urbain augmente les distances parcourues pour se rendre sur le lieu d'activité. Il tend à renforcer l'usage de la voiture.



territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications



Les premières marges de progrès identifiées concernent les déplacements internes aux grandes villes de la région. Le développement des transports en commun et des modes actifs (marche, vélo) sont les clés pour gagner en efficacité. Ces derniers sont particulièrement peu développés à Marseille. D'autres marges de progrès portent sur les principales liaisons régionales.

D'ici 2020, atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement ne semble pas aisé en Paca. En effet, la poursuite de la périurbanisation peut annuler les efforts de réduction des émissions effectués par ailleurs : si ce phénomène s'était stabilisé à son niveau de 1999, les émissions seraient moindres de 6 % en 2007. La forte croissance démographique de Paca l'handicape également pour réduire ses émissions. En effet, le nombre d'actifs en emploi et d'étudiants pourrait augmenter de 7 % d'ici 2020. Cette croissance entraînerait mécaniquement une hausse de 6 % des émissions de CO₂ liées aux déplacements pendulaires (à pratiques constantes). Enfin, une baisse de 5 points dans l'usage de la voiture (75 % aujourd'hui) serait déjà une rupture forte par rapport aux pratiques actuelles, même si elle ne comblerait pas le retard pris par la région dans les grandes villes. Elle conduirait à une diminution de 7,5 % des émissions sur Marseille, de 4 % sur Toulon, Aix-en-Provence ou Nice. Pour les déplacements d'une commune à une autre, il est nécessaire de cibler certaines liaisons régionales pour une meilleure efficacité.

Aujourd'hui, en complément des mesures nationales qui contribueront à la réduction des émissions des transports, plusieurs leviers peuvent être actionnés à l'échelle locale : notamment le développement de réseaux et services de transports durables, les mesures réglementaires (restrictions d'accès aux centres-villes, régulation des vitesses, etc) ou une action sur l'urbanisme (extension urbaine polarisée autour d'espaces bien desservis par les transports en commun ou encore mixité fonctionnelle).

Nadine Jourdan, Insee
Joachim Timotéo, Insee
Frédéric Berlioz, Dreal

Près de 34 millions de km parcourus chaque jour pour les études et l'emploi

Comparaisons régionales des principaux indicateurs

Région de résidence	Actifs en emploi et étudiants Nombre de personnes	Mode de transport (%)			Distance moyenne parcourue par jour ouvré Millions de km	Distance moyenne parcourue par personne par jour ouvré km	CO ₂ total émis par an Millions de tonnes	CO ₂ émis en moyenne par personne et par an kg	CO ₂ émis en moyenne par personne et par km Grammes
		Modes actifs (marche et vélo)	Auto ou moto	Transports en commun					
Rhône-Alpes	2 742 900	11,4	76,0	12,6	50,6	18,4	1,7	610	128
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 975 600	14,0	74,7	11,3	33,6	17,0	1,1	570	129
Midi-Pyrénées	1 213 600	12,2	78,9	8,8	22,5	18,6	0,7	620	128
Languedoc-Roussillon	974 100	13,3	79,3	7,4	16,8	17,3	0,6	580	129
France de province	21 048 900	11,8	79,1	9,1	403,5	19,2	13,4	640	128
Île-de-France	5 749 300	9,4	44,5	46,1	107,3	18,7	2,6	450	93
France métropolitaine	26 798 200	11,3	71,7	17,0	510,8	19,1	16,0	600	121

Champ : déplacements pendulaires des actifs en emploi et étudiants (déplacements de plus de 200 km exclus)

Lecture : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 1 975 600 actifs et étudiants qui se rendent quotidiennement sur leur lieu de travail ou d'étude. 74,7 % d'entre eux s'y rendent en automobile ou moto et 11,3 % en transport en commun. Ils émettent 1,1 million de tonnes de CO₂ chaque année, soit 0,57 tonne chacun en moyenne.

Sources : Insee, RP 2007 - SOeS - Certu

Institut National de la Statistique
 et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpenti
 13387 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :
l'ANALYSE N° 6 juin 2011 ainsi que les Données associées

Directeur de la publication : Renan Duthion
 Chef du service Études et Diffusion : Valérie Roux
 Rédacteur en chef : Claire Joutard